



Unité d'Enseignement de Médecine Générale

L'enseignement médical en milieu ambulatoire : un virage à ne pas manquer !

Qui peut se vanter d'avoir eu une vision réaliste de ce que serait son métier de praticien pendant ses années de formation universitaire ou hospitalière ?

L'actualité politique récente a mis le doigt sur le manque de formation en milieu ambulatoire, ce qui relance la discussion sur l'amélioration de la formation.

1. Les praticiens doivent enseigner

- Comment former des praticiens sans la participation de ces derniers tant pour la définition des objectifs de formation que dans l'enseignement proprement dit ?
La faculté et l'hôpital auraient tout avantage à ouvrir leurs portes aux médecins praticiens, et adapter leurs structures et règlements en conséquence.

2. L'enseignement doit aussi se faire hors de l'hôpital

- L'hôpital ne représente pas l'ensemble de la pratique médicale. Les progrès thérapeutiques et le développement de procédures ambulatoires tant chirurgicales que diagnostiques éloignent encore le patient de l'hôpital.
La forte densité médicale, le niveau de compétence et d'équipement des spécialistes, concourent aussi à un renforcement de cette tendance.
- Une formation postgraduée uniquement hospitalière excluant tout un pan de l'activité médicale est-elle raisonnable ? La Suisse a pris un retard considérable en comparaison internationale dans le développement de l'enseignement médical en milieu ambulatoire.

La médecine générale est de toute évidence la discipline qui souffre le plus de la situation actuelle.

Le futur généraliste est formé exclusivement à l'hôpital, dans toutes sortes de disciplines sauf une : ... la médecine générale.

C'est grave, car une démographie médicale saine comporte au moins une moitié de généralistes.

La reconnaissance académique de la discipline et le développement de l'enseignement en milieu ambulatoire sont donc des objectifs prioritaires pour les généralistes suisses.

3. Que font déjà les médecins à Genève ?

- Depuis 6 ans, chaque étudiant de deuxième année suit un patient dans un cabinet pendant un an. Une centaine de collègues (généralistes, internistes et pédiatres) s'impliquent comme enseignant-es chaque année
- Le canton de Genève est le seul canton avec St Gall à financer un assistantat au cabinet médical (deux postes par an).

Chaque membre de la FMH co-finance un projet national d'assistantat au cabinet médical.

- De nombreux médecins installés, de plusieurs disciplines, enseignent aujourd'hui, surtout à l'hôpital. Bien peu, par contre, participent au choix de ce qui doit être enseigné, où, et comment.
- Depuis 1993, l'unité d'enseignement de médecine générale réunit des praticiens internistes et généralistes, actifs dans la formation prégraduée et postgraduée. L'intégration des praticiens dans l'enseignement, la promotion de l'enseignement au cabinet médical font partie de nos objectifs prioritaires.

5. Que manque-t-il encore ?

- Des structures, tant à l'hôpital qu'à la faculté. L'enseignement prégradué et postgradué a besoin de praticiens motivés et compétents. L'expérience accumulée des dix dernières années nous a permis de bien cerner les conditions matérielles et les ressources qui sont nécessaires aux praticiens pour s'engager. Les structures administratives qui se mettent en place devront en tenir compte.
- Des lieux de formation : l'assistantat au cabinet prend forme dans plusieurs disciplines, et devrait intéresser de nombreux collègues. Genève manque cruellement de places de formation dans ce domaine (la FMH régissant les lieux de formation, une reconnaissance préalable du cabinet est nécessaire: le site web de la FMH donne tous les détails dans sa section Formation postgraduée) :
- Des enseignants et des enseignantes motivés : une activité d'enseignement est riche et féconde, et diversifie le quotidien ! La palette des enseignements accessibles aux praticiens s'accroît, tout au long des études. Que les collègues intéressés s'annoncent !

Conclusions

- La Faculté, l'hôpital et les médecins praticiens sont certainement conscients qu'il y a un virage à prendre dans la formation des futurs médecins, et de la rendre plus adaptée aux exigences de la pratique de la médecine ambulatoire.
- Des expériences de collaboration existent déjà, en particulier dans le domaine de la médecine de premier recours (que nous préférons appeler médecine de famille).
- Les conditions-cadres permettant de bénéficier de l'apport de médecins de ville enseignants doivent être mises en place.

Bruce Brinkley

Groupe Médical d'Onex et Unité d'enseignement
de médecine générale, Genève.

bruce.brinkley@medecine.unige.ch - www.UEMG.ch

